

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2022-007

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2022

Sommaire

73_PREF_Préfecture de la Savoie / DCL Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de la réglementation générale et des titres

73-2022-01-07-00001 - Ordre du jour de la prochaine Commission Départementale d'Aménagement Commercial du 20 janvier 2022 (1 page) Page 3

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2022-01-07-00001

Ordre du jour de la prochaine Commission Départementale d'Aménagement Commercial du 20 janvier 2022

PREFECTURE DE LA SAVOIE

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Réunion du 20 janvier 2022 à 14h30

ORDRE DU JOUR

<u>14h30</u>: permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposé par la SAS CARDINAL PARTICIPATIONS et la société IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES portant sur un projet de création d'un supermarché à l'enseigne « INTERMARCHE » de 1 655 m² de surface de vente et d'un drive accolé comportant 2 pistes et 61,50 m² d'emprise au sol situé Route Royale sur la commune de Challes-les-Eaux.

<u>15h15</u>: permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposé par la SASU SODITEC portant sur un projet d'extension d'un ensemble commercial par l'extension de 200 m^2 de la surface de vente du magasin à l'enseigne «DARTY» - (surface de vente actuelle de l'ensemble commercial = 7 309 m^2 dont SUPER U : 4 500 m^2 − U CULTURE : 500 m^2 − INTERSPORT : 1 404 m^2 − Cave à vins : 125 m^2 − BIKE SHOP : 80 m^2 − DARTY : 700 m^2 − surface totale de vente après extension 4 509 m^2 dont DARTY : 900 m^2) situé Centre commercial « Super U » route des Arcs − ZAC du Mollard sur la commune de Bourg-Saint-Maurice.